

Délégation régionale Paris IDF-Sud
Décision n° 2024-001 – délégation de signature gestion financière

LA DELEGUEE REGIONALE

Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche
médicale ;

Vu le décret du 1er février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié
fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements
publics
scientifiques et technologiques ;

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié
relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat ;

Vu la décision Inserm n° 2024-125 du 1er janvier 2024
relative aux rôles et compétences des délégués régionaux ;

Vu la décision Inserm n° 2021-166 du 1er juillet 2021
relative aux nouvelles appellations des délégations régionales ;

DECIDE :

Article 1 :

Monsieur Philippe ARHETS est nommé Délégué Adjoint à la déléguée régionale et ordonnatrice
secondaire de la délégation Paris Ile-de-France Sud de l'Inserm.

Article 2 :

La présente décision prend effet à compter du 1er janvier 2024.

Laurence PARMANTIER
Déléguée régionale Paris IDF-Sud de l'Inserm

